

SAVIEZ-VOUS QUE ?

Le Québec est la première province à rembourser Adempas^R pour le traitement de l'hypertension pulmonaire thromboembolique chronique (HPTEC)

En effet, la Régie de l'assurance maladie du Québec RAMQ) a inscrit Adempas^R(riocigat) sur la liste des médicaments du Québec pour les patients atteints d'hypertension pulmonaire thromboembolique chronique (HPTEC)inopérable ou d'HPTEC persistante ou récurrente après le traitement chirurgical. Adempas^R est le premier et le seul traitement médical indiqué pour cette maladie.

Pour en savoir plus sur cette maladie et sur ce médicament je vous invite à consulter le line suivant : <http://www.lelezard.com/communique-3564692.html>